FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N° 795

Du 18 novembre 2026

District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : http://savoie.fff.fr



SOMMAIRE

Comité Directeur ..... page 2
Secrétariat ..... page 3
Commission des médailles..... page 4
Commission FAFA ..... pages 5 à 8
Trésorerie ..... page 9
Commission Sportive ..... pages 10 à 13
Commission des Jeunes ..... pages 13 à 22
Commission Futsal ..... pages 23 à 27
Commission des Coupes ..... pages 28 à 30
Commission Féminines ..... page 31
Commission Critérium Féminin séniors ..... pages 32 à 33
Commission Technique ..... pages 34 à 36
Commission d'Appel Disciplinaire ..... pages 37 à 38
Commission des Règlements ..... page 39
Commission des Arbitres ..... pages 40 à 45
UNAF Savoie ..... page 46
Commission Prévention et Ethique ..... page 47
Commission de Discipline ..... pages 48 à 50
Annexes : ..... page 51

Partenaire du District de Football de Savoie

Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 16 novembre 2026

NOTE AUX CLUBS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A.G. du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre 2026**.

le Local Brasserie Locavore
MADE IN SAVOIE PRODUITS LOCAUX HAUTE-SAVOIE & ISÈRE

SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 16 novembre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 9 novembre au 16 novembre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courriers Divers :
COLLEGE DE BOIGNE - Priscile GAVALDA-NAUD – FC LA ROCHETTE -

Commission des Règlements :
A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - U.S. GRAND MONT LA BATHIE – J.S. CHAMBERIENNE

Commission d'Appel Réglementaire :
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY (2)

Commission d'Appel Disciplinaire :
COGNIN SP (2)

Commission Sportive:
J.S. CHAMBERIENNE (2) - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2) - CHALLES S.F. - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - A.S. MONTAGNY - C.S. AMPHION PUBLIER - GAPS GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (2) - CHAMBERY SPORT 73 (2)– COGNIN SP (2) - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE (2) - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - A.S. LA BRIDOIRE (3) - AIX F.C. (4) - A.S. DE BARBERAZ - F.C. SUD LAC - F. C. CHAMBOTTE (3) - F.C. VILLARGONDRAN - CHALLES S.F. - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - F.C. ST BALDOPH (2) - MONTMELIAN A. (2) - ET.S. LE BOURGET DU LAC (3) - U.S. GRAND MONT LA BATHIE (3) - A.S. NOVALAISIENNE - F.C. ST MICHEL SP. - F.C. DU NIVOLET (3) - kamal AMLIL - FC DE HAUTE TARENTAISE (2) - U.S. ST REMY DE MAURIENNE – US MODANE – AS MONT JOVET BOZEL –AS LA BRIDOIRE (2) – ST MICHEL SP - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – A – ENT VAL D'HYERES- LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY – OLYMPIQUE SAIT-BERON –ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE

Commission De Discipline
Courriers :
Luc ALIX - J.S. CHAMBERIENNE - Jeffree HARRDY - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - A.S. MONTAGNY – FC LAISSAUD

Rapport :
Amir KADDOUR - David Cormier - KOCA Tolgahan - A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - LAHMIDI Youssej

Commission Des Arbitres :
Gilles HUNSTEDT (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - mohamed DAIF - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - Luc ALIX – Henri VINCENT -F.C. DU NIVOLET – Denis CRESTEE – Michel CHEVALLIER – Jacky MESTACH – SOTO Gérard – Titouan HELOIRE – Lea COLZY – Patrick GALLET – Alphonse LOMBARD –

Commission des Coupes :
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Commission Ethique et Incivilité :
F. C. CHAMBOTTE – FC LAISSAUD
Commission des Délégations :
ENT. VAL D'HYERES

COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Lundi 16 novembre 2026

MÉDAILLES JEUNESSE ET SPORTS 2026



Médailles OR

• CRESTEE DENIS	DISTRICT DE SAVOIE
• TOGNET ANDRE	AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC

Médailles ARGENT

• ALIX LUC	DISTRICT DE SAVOIE
• DESMARIEUX DANIEL	DISTRICT DE SAVOIE

Médailles BRONZE

• FONTAINE FABIEN	DISTRICT DE SAVOIE
• AMRANE ABDERRAHMANE	US GRIGNON
• CHARRIER BRUNO	FOOTBALL CLUB LA ROCHETTE
• SACHET DANIEL	FC HAUTE TARENTAISE
• CORVAL RENAUD	US ST REMY DE MAURIENNE

Remise en Préfecture le vendredi 4 décembre à 17h30.
Félicitations à tous.

TEAM SPORT 2000

PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM SPORT 2000

COMMISSION FAFA

Lundi 16 novembre 2026

INFORMATION F.A.F.A. – SAISON 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe Diallo, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

INFORMATION F.A.F.A. EQUIPEMENT – SAISON 2026-2027

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Cahier des charges FAFA Equipements clubs_collectivités 2026_2027

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2026

ATTENTION : **Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.**

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026-2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027.

A NOTER : PROJET ECLAIRAGE

03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau E6 minimum)

Pour être subventionnable, le projet devra répondre aux critères ci-dessous :

- Utilisation obligatoire de projecteurs LED avec installation d'un système de pilotage pour adapter le niveau d'éclairement et contrôler les plages horaires de fonctionnement (pour une raison d'économies d'énergie)
- S'il s'agit d'un projet de mise en conformité ou rénovation, ce projet n'est éligible que s'il permet un changement de niveau de classement

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-27 :

1. La création de deux nouveaux dispositifs :

- **Le FAFA Fonds de Solidarité** : il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.

- **Le FAFA Matériel** : il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.

2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000€** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.

INFORMATION F.A.F.A. TRANSPORTS – SAISON 2026/2027

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 11 700 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Date limite de dépôt des dossiers : **21 NOVEMBRE 2026, sur l'application.**

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Par ailleurs, il est maintenant possible de louer un véhicule en LLD. Selon le modèle choisi, le coût résiduel est de l'ordre de 250 €. Pour la Savoie, le quota est de 1 véhicule, peut-être 2.

Voir le dossier avec le lien en rubrique.

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-2027 :

- À compter du 1er juillet 2026, le FAFA Transport est de nouveau réservé à l'acquisition de **véhicules Volkswagen** auprès d'un concessionnaire agréé.
- Les projets d'acquisition d'un véhicule profitant à une section féminine pourront faire l'objet d'un abondement financier de la part de la FFF.

- La FFF lance un nouveau dispositif d'aide réservé à la location longue durée (LLD). Les clubs amateurs peuvent bénéficier d'une aide financière de la FFF pour la location longue durée (LLD) d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique (concessionnaire agréé Volkswagen). Il s'agit d'un contrat unique négocié directement par la FFF auprès de Volkswagen pour le compte des clubs amateurs. Ce partenariat permet aujourd'hui aux clubs d'avoir accès à une gamme de véhicules de qualité tout en profitant de remises exceptionnelles
  Grâce à un partenariat négocié avec Volkswagen, ils accèdent à des conditions tarifaires avantageuses et à une gamme de véhicules de qualité via les concessionnaires agréés.

  MODALITÉS DE FINANCEMENT Sous réserve du strict respect du présent cahier des charges, une subvention peut être accordée selon les modalités de financement en vigueur, à savoir : L'application de cette modalité de financement est dans la limite du nombre de dossiers pouvant être soumis par la Ligue à la FFF. La décision définitive d'attribution est prise par le Comité Directeur de la Ligue sur proposition de la Commission Régionale dédiée.

- ***Pour en savoir plus sur les abondements réservés aux projets destinés au public féminin, consultez la note explicative**

INFORMATION F.A.F.A. EMPLOI – SAISON 2026/2027

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028

INFORMATION F.A.F.A. FORMATION – SAISON 2026/2027

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.

CAHIER DES CHARGES – SAISON 2026/2027

Liens cahiers des charges 2026-2027 :

Cahier des charges FAFA Equipements clubs_collectivités 2026_2027

Cahier des charges Foot5 2026-2027

Cahier des charges Futsal 2026-2027

Cahier des charges Beach Soccer 2026_2027

Cahier des charges Futnet 2026_2027

Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026_2027 (pour les évènements qui ont lieu à partir du 01/07/2026)

Cahier des charges FAFA Matériel 2026_2027

Cahier des charges FAFA Transport (achat) 2026_2027

Cahier des charges FAFA Transport (LLD)

Cahier des charges FAFA Transport (bornes de recharge) 2026_2027

Cahier des charges FAFA Formation 2026_2027

DOSSIERS – RAPPEL DATE ÉCHÉANCE

ES DRUMETTAZ-MOUXY :
Lors de la saison 2025/2026 vous avez obtenu de la Fédération Française de Football une subvention au titre du F.A.F.A. pour l'acquisition d'un véhicule.
La date d'échéance de votre dossier arrive à son terme : **21/12/2026.**

Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les documents demandés sont enregistrés sur l'outil dédié avant le 21 décembre 2026.
Après vérification, aucun document n'a été saisi dans l'application.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

***

Mairie UGINE :
Votre collectivité a été bénéficiaire d'une aide au titre du F.A.F.A. Equipement lors de la saison 2024/2025 pour votre projet : Création ou mise en conformité de vestiaires.

La date d'échéance de votre dossier arrivera à son terme le 31 mars 2027.
Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les travaux sont achevés et ce dossier soldé au plus tard avant le 30 mars 2027.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

***

Mairie ST REMY DE MAURIENNE :
Votre collectivité a été bénéficiaire d'une aide au titre du F.A.F.A. Equipement lors de la saison 2024/2025 pour votre projet : Création ou mise en conformité ou rénovation d'un éclairage pour un classement fédéral.

La date d'échéance de votre dossier arrivera à son terme le 31 mars 2027.
Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les travaux sont achevés et ce dossier soldé au plus tard avant le 30 mars 2027.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

***

Mairie LE MONTCEL :
Votre collectivité a été bénéficiaire d'une aide au titre du F.A.F.A. Equipement lors de la saison 2024/2025 pour votre projet de sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral.

La date d'échéance de votre dossier arrivera à son terme le 28 avril 2027.
Nous vous rappelons que cette aide financière ne vous demeura acquise que si les travaux sont achevés et ce dossier soldé au plus tard avant le 27 avril 2027.

Un courriel de rappel avec les modalités vous a été adressé.

TRÉSORERIE

Mercredi 18 novembre 2026

REGLEMENTS

Virements :

- AS BRISON ST INNOCENT	121.00 €	- AS UGINE	694.08 €
- FC DU NIVOLET	1 361.78 €	- FC ST MICHEL	288.11 €
- MONTMELIAN A	668.99 €	- US LA MOTTE SERVOLEX	1 870.55 €
- BIOLLAY FC	242.00 €	- CHALLES SF	558.47 €
- FC LA ROCHETTE	733.63 €	- AS MONT JOVET BOZEL	305.08 €

RÉPONSE AU CLUB

COGNIN SP :

Suite à votre demande, ci-dessous le nouvel échéancier à respecter impérativement.

22 novembre 2026	942.15 €
22 décembre 2026	1000.00 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.

****

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 28 octobre 2026.
Ces sommes sont à régler au District avant le 20 novembre 2026.

Les clubs non à jour le 20 novembre 2026 seront amendés de 50 € conformément à l'article 39 bis – 1 du règlement.

Ce tableau a été adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District avec copie cachée sur boîte mail du Président.

Crédit Mutuel

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31
Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 16 novembre 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

Mr AMLIL arbitre officiel : lu et noté, erreur de score D5A nécessaire, fait auprès du secrétariat.

F.C ST BALDOPH : lu et noté, reçu arrêté municipal pour week-end du 11&12 novembre 2026.

F.C DU NIVOLET 1 : lu et noté, rencontre D2 du 15 novembre 2026, feuille de match non signée après la rencontre.

A.S LA BRIDOIRE 1 : lu et noté, problème FMI rencontre D4A A.S LA BRIDOIRE1 / CŒUR DE SAVOIE du 15 novembre 2026, en attente feuille de match papier.

A.S NOVALAISIENNE 2 : lu et noté, nous confirme leur 1er forfait en D5B du 15 novembre 2026.

U.S GRAND MONT LA BATHIE : lu et noté, reçu arrêté municipal de la commune de LA BATHIE le 15 novembre 2026, application de l'article 26-10-2 pour inversion de la rencontre aller D2 USGM LA BATHIE1/ MONTMELIAN AF2.

Rencontre aller D4B du 15 novembre 2026 USGM LA BATHIE 2 / MARTHOD SP terrain de repli SY-E6- stade Fresno à Aigueblanche.

MONTMELIAN AF2 : lu et noté, accord pour inversion rencontre aller D2 USGM LA BATHIE1/ MONTMELIAN AF2, se jouera stade DES ILES à MONTMELIAN, application de l'article 26-10-2.

F.C CHAMBOTTE 3 : lu et noté, terrain de repli -SY- E6 rencontre D3A à 20h00 le 14 novembre 2026, reçu arrêté municipal de la commune terrain -PN- ENTRELACS.

FC ENT CHAUTAGNE : lu et noté, terrain de repli D3A du 15 novembre 2026 à SERRIERES EN CHAUTAGNE.

F .C SUD LAC 2 : lu et noté, reçu mail mardi 10 novembre 2026 de votre accord pour modification d'horaire sur rencontre du 15 novembre 2026 D5B, la commission maintient le match au samedi à 20h00 AIX F.C3 /F.C SUD LAC 3, votre mail n'est pas réglementaire, vous devez prendre connaissance de l'article 34.1.2.1 du District de Savoie et des comptes rendus de la commission sportive, la procédure est également en première page du PV.

AIX F.C3 : lu et noté, réponse à votre mail, demande effectuée sur FOOTCLUBS pour modification de votre rencontre, aucune réponse de votre adversaire dans les délais réglementaires, la commission applique le règlement : toute demande arrivant hors délais sera refusée par la commission sportive.

COGNIN SP : lu et noté, nécessaire fait avec le secrétariat, rectificatif sur le site compétition pour vos rencontres équipes séniors qui évoluerons bien sur le terrain du CHATEAU 2 synthétique jusqu'à nouvel ordre.

Pour votre rencontre D3B du 06 décembre 2026 COGNIN SP 2 / US MODANE 1, la commission attend votre demande de l'inversion sur FOOTCLUBS et l'accord de votre adversaire dans les délais réglementaires pour programmer la rencontre.

COGNIN SP 3 : lu et noté, rencontre D5C du 22 novembre 2026.

A.S MONT JOVET BOZEL 2 : lu et noté, rencontre D5C du 22 novembre 2026.

NOTES AUX CLUBS

Rencontres du 15 Novembre 2026 :
Article 33.5 LAURAFOOT - Le club visité a également l'obligation, dimanche avant 20H00 ou dans un délai de 24h00 pour les matchs en semaine, de renseigner sur FOOTCLUBS, le résultat de la rencontre.

En attente de F.M.I ou feuille de match papier, pour homologation et éventuellement rapports d'arbitres pour confirmer les scores, remplacements, sanctions disciplinaires pour les rencontres citées ci-dessous :

D4 A : A.S LA BRIDOIRE 2 / CŒUR DE SAVOIE 1.
Arbitre de la rencontre Mr DECKER Yannick

Rencontres du 08 Novembre 2026 D4A, U.S LA MOTTE SERVOLEX 3 / AS BARBERAZ 1.
Formalités d'après match : Le délai de la transmission de la FMI est fixé au plus tard le dimanche à 20h00 ou dans un délai de 24 heures pour les matchs en semaine.
FMI transmise le jeudi 12 novembre 2026 à 13H33, sur le site compétition.
Une fiche navette suivra à la trésorerie pour hors délais de transmission de la feuille de match.

F.C DU NIVOLET 1, rencontre D2 du 15 novembre 2026, FCBE MERCURY 2 / FC DU NIVOLET 1, les deux équipes doivent être présentes à la fin du match et la FMI doit être signée par les capitaines et l'arbitre pour vérification des sanctions disciplinaires, score, blessures (Article 33 des règlements LAuRAFoot).
La commission fait suivre une fiche navette à la trésorerie.

Match retour D5C (huis clos) COGNIN SP2/AS MONTAGNY 1.
Nous informe que la rencontre se déroulera au stade- SY-du CHATEAU 2, laissant rentrer 18 personnes autorisées par clubs, les officiels, quatre délégués du club, portail d'accès verrouillé lors de la rencontre, arrêté municipal fourni pour l'interdiction d'accès au public.

HOMOLOGATIONS

Match arrêté aller n°56524244 D3B du 03 Octobre 2026, COGNIN SP2/ FC ST MICHEL DE MAURIENNE 1.
Résultat :

COGNIN SP2 :	(Moins) -1pt,	0 but
ST MICHEL SP1.	3 points,	1 but

Match Aller D4A n°56517206 du 08 Novembre 2026 C.A YENNOIS 2 / A.S LA BRIDOIRE 2. 1er forfait du club A.S LA BRIDOIRE 2, (Amende 175€)
Résultat :

C.A YENNOIS 2 :	3 points,	3 buts
A.S LA BRIDOIRE 2 :	(moins)-1pt,	0 but.

Une fiche navette sera transmise à la trésorerie, motif aucun membre de la commission n'a été avisé du forfait le samedi 07/11/2026.
Pour le match retour si le club C.A YENNOIS 2 se déplace à la BRIDOIRE le18 avril 2026.
La commission sportive appliquera l'article 39.4, indemnités pour frais Kilométriques.

JOURNEE FORFAIT DU 15 NOVEMBRE 2026

Rencontre n°79356743 retour D5B du 15 novembre 2026 ENT DRUMETTAZ MOUXY 4 / A.S NOVALAISIENNE 2
1er forfait du club A.S NOVALAISIENNE 2,
Un membre de la commission a été avisé du forfait A.S NOVALAISIENNE 2
Le club de ENT DRUMETTAZ MOUXY 4 s'étant déplacé au match aller le 04 octobre 2026, la Commission appliquera l'article 39 -4 règlement du District.

MATCH COMMISSIONS COMPETENTES AVANT HOMOLOGATIONS

En attente de décision commission d'appel :
AS MONTAGNY 1 / COGNIN SP3 du 20 septembre 2026

En attente de décision commission règlement :
Match Aller n°56518616 D4 A du 11 octobre 2026 F.C ST BALDOPH 2 / A.S LA BRIDOIRE 2.

Décision commission règlement avant homologation,
Match Aller n° 56513622 D2 du 18 octobre 2026 LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1/ F.C.B.E MERCURY 2.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match Aller n° 56510575 D1 du 21 novembre 2026 E.S TARENTAISE 1 / AIX FC 2 demande effectuée sur FOOTCLUBS pour avancer la rencontre à 19H00, accord du club adverse et de la commission, se déroulera au stade Joseph BARDASSIEr -PN-T3-E5- MOUTIERS TARENTAISE.

Match n° 56524139 D3A ENT DRUMETTAZ MOUXY 3 / FC CHAMBOTTE 3 demande effectuée sur FOOTCLUBS pour avancer la rencontre à 19h le 21 novembre 2026 accord du club adverse et de la commission stade des FINS 2- SY-T5-E6 à DRUMETTAZ.

Match Aller n°56570051 D4B du 22 novembre 2026 F.C LAISSAUD 2 / AF73 demande d'inversion effectuée sur FOOTCLUBS, accord des deux clubs et de la commission, la rencontre devient AF73 / F.C LAISSAUD 2 et se jouera le 22 novembre 2026 à 14h30 parc des sports -SY- T4-E6 ALBERTVILLE.

Match n° 56520048 D4B F.C.B.E. MERCURY 3 / USGM LA BATHIE 2, demande effectuée sur FOOTCLUBS pour avancer la rencontre à 12H15 dimanche 22 novembre /2026 accord du club adverse et de la commission SY-T5-stade de LA GRILLETTE à MERCURY (match LAuRAFoot R3 à 15h).

Match n°56524276 D3B A.S MONT JOVET BOZEL 1 / A.S UGINE 1 demande effectuée sur FOOTCLUBS pour avancer la rencontre à 19h le 21 novembre 2026 refusée par le club adverse et maintenu à 20H stade Maxime PAUTOT -PN-NT- E6 BOZEL.

Match n° 56524140 D3A du 22 novembre 2026 U.S CHARTREUSE 2 / F.C SUD LAC 1 se jouera stade -SY-T5-E5, terrain de repli à ST LAURENT DU PONT.

Match n° 56510576 D1 du 22 novembre 2026 U.S CHARTREUSE 1 / ST PIERRE SPORT 1 se jouera stade -SY-T5-E5, terrain de repli à ST LAURENT DU PONT.

Match retour n° 79354932 D5C du 22 novembre 2026 COGNIN SP 3/ A.S BOZEL 2, accord des deux clubs, pour avancer la rencontre au 21 novembre 2026 à 20H stade du château -SY-T5-E6 à COGNIN.

REGLEMENTS SPORTIF – DISTRICT DE SAVOIE

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Championnat Séniors Article 26 - 10 – 2 :

Sauf décision contraire du Comité de Direction du District, à compter du 1er novembre jusqu'au 31 mars compris de la saison en cours, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (1 point).

L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

Responsables Séniors :	Cédric YSARD :	07 71 01 89 31
	Sauveur MICALLEF :	06 23 06 49 93



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20 **Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63**

Réunion du lundi 16 novembre 2026

COURRIERS RECUS

Reçu : Arrêté municipal de SAINT BALDOPH. La commission a essayé d'inverser mais impossible de jouer à CHAMBOTTE. Ce match EST reprogrammé le 05 décembre
FC HAUTE-TARENTAISE : reçu planning des terrains

CHAMPIONNAT du 21 novembre 2026

Match N° 79667343 JS CHAMBERIENNE / FC CHAMBOTTE avec un délégué et une caméra
Match N° 79667344 LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY / ENT VAL D'HYERES
Match N° 79667345 FC HAUTE TARENTAISE / FC BIOLLAY se jouera à BOURG ST MAURICE à 14 h 30
Match N° 79667347 GAPS / FC SAINT BALDOPH se jouera au PONT DE BEAUVOISIN « SYNTHETIQUE »
EXEMPT : ENTS DRUMETTAZ MOUXY

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent OBLIGATOIREMENT envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 16 novembre 2026

NOTES AUX CLUBS - RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.
Tout manquement au règlement sera amendé.
IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI
Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE
Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL
Les matchs de COGNIN SP se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY
Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H30

CHAMPIONNAT du 21 novembre 2026

N°79137690 FC DU NIVOLET 2-FC HAUTE TARENTAISE se jouera à 15H00 stade des BARILLETTES
N°79137859 US CHARTREUSE GUIERS- FCBE MERCURY se jouera à 15H00 stade Charles BOURSIER 2
N°79137831 GAPS- CA MAURIENNE se jouera à 16H30 à ST LAURENT
N°79137990 ES TARENTAISE- GJ LA SAVOYARDE1 se jouera à 14H00 à AIGUEBLANCHE
N°79137991 US LA RAVOIRE – UO ALBERTVILLE se jouera à 16H00 stade M. BASSET
N°79137989 FC DU NIVOLET1- US LA MOTTE SERVOLEX se jouera à 17H00 stade des BARILLETTES
N°79138763 SAINT PIERRE SPORT- ENT FC MAURIENNE se jouera à 15H00 à ST PIERRE-
N°79138762 GJ LA SAVOYARDE 2- AS HAUTE COMBE SAVOIE 1 se jouera à16H30 à MONTMELIAN

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 16 novembre 2026

COURRIERS DES CLUBS

POULE D.1. A Journée N°. 8 du 22/11/2026.
Match n°79162335 FC DU NIVOLET 2 / FC CHAMBOTTE 1 se joue à 12H30.

POULE D.1. B. Journée N°. 8 du 22/11/2026.
Match N°. 79233245. F.C. HTE TARENTAISE 1 / ENT.BASSE MAURIENNE 1 se joue à AIME.

Match n°79233242 ENT ASHC BOZEL 2 ES TARENTAISE 1 match inversé - se joue SUR LE SYNTHETIQUE d'AIGUEBLANCHE.

POULE D.2.B. Journée N°.08. Du 22/11.
Match N°. 79233639. ET.S. LE BOURGET DU LAC 1 / A.S. UGINE 1 se joue à 12H00.

POULE D.2.A. Journée N°. 08 Du 22/11.
Match n°79349447 se joue le 5 décembre à 13H30

POULE D.2.C. Journée N°. 08 Du 22/11.
Match N°. 79439380. ENT.F.C. MAURIENNE 3 / HTE. TARENTAISE 3 se joue le SAMEDI 21/11, à 15H00.

POULE D.2.B. Manque feuille de match journée N°.07 du 15/11.
Match N°. 79376068. ST. PIERRE SPORT 1 / G.J LA SAVOYARDE 1. .
INFO : Pour les clubs de la POULE C. Les MATCHS contre HTE TARENTAISE se jouent tous à AIME.
POULE D.2.B. Reçue feuille de match. Journée N°.06 du 08/11.
Match N°. 79376067. U.S. LA MOTTE 3 / ST. PIERRE SPORT 1.

U13

Lundi 16 novembre 2026

INFO CLUBS

• **Accession au Critérium – Phase de printemps**

À la suite d'une demande de clarification concernant les conditions d'accession à la phase de Critérium, il est précisé que, pour le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, en cas d'inscription de son équipe 2 U12 dans la poule de D1 A, celle-ci ne pourra pas accéder à la phase de Critérium, même si elle se classe parmi les trois premières équipes du championnat.

L'accession au Critérium est réservée aux clubs disposant d'une section Élite.

Cette disposition sera donc prise en compte lors de l'établissement du classement ainsi que pour les accessions au Critérium pour la phase de printemps.

Pour rappel, trois clubs de la D1 A accéderont au championnat Critérium de printemps : le premier club classé dans le critérium B, ainsi que les deuxième et troisième clubs classés dans le critérium C.

La poule de D1 A sera la poule ELITE.
Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- ***Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.***
- ***Dans le cas où le CHAMBERY SAVOIE FOOT se classerait parmi les trois premières places, le quatrième entrera en ligne de compte uniquement dans ce cas précis.***
- ***En cas d'égalité, l'article 23.3 des règlements généraux de la ligue LAURA sera appliqué***
- ***23.3.1. Nombre de points***
- ***23.3.2. Confrontation directe.***
- ***23.3.6 Plus grande différence de but générale***
- ***23.3.7 Tirage au sort***
- ***Les points 3 à 5 ne sont pas applicable au foot à 8***

• **Demandes de modification des rencontres.**

Il est rappelé que toute demande de modification de rencontre doit, dans la mesure du possible, être effectuée dans les meilleurs délais via l'outil Foot-Clubs.
Afin d'harmoniser les pratiques entre les clubs et de centraliser le traitement des demandes au sein des différents outils de gestion, les demandes de modification transmises par courriel seront progressivement limitées.
Il est donc fortement recommandé de formuler les demandes au plus tard **le vendredi précédant le week-end de la rencontre.** Ce délai permet au club adverse de disposer du temps nécessaire pour étudier la demande et faire connaître sa réponse, ainsi qu'à la commission de procéder à son examen lors de sa réunion du lundi.
Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre collaboration dans le respect de cette procédure.

• PENSEZ AUX ACCES FMI POUR VOS ÉDUCATEURS

Pour rappel suite à l'allongement des rencontres (2x35) l'heure officielle de début des rencontres est bien 13h15

RECEPTION MAIL CLUB

Reçu et lu mail de l'E.S. BOURGET DU LAC réponse apportée.

Pour RAPPEL les dates comprises entre le 25 décembre et le 2 janvier ne sont pas à jouer.

L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

Utilisation de la FMI est obligatoire

MODIFICATION HORAIRE OU DATE

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 contre U.S. GRIGNON 1 **D1 Poule A**
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 4 contre J.S. CHAMBERIENNE 1 **D2 Poule A**
Le 21 novembre 2026 à 10H à la plaine des JEUX DE MAGER.

ENT DRUMETTAZ MOUXY 2 contre F.C. CHAMBOTTE 1 **D1 Poule B**
LE 21 novembre 2026 à 13H au STADE des FINS à DRUMETTAZ.

COGNIN SP contre CHALLES S.F. **D2 Poule B**
Le 21 novembre 2026 à 12H30 au STADE du CHATEAU à COGNIN.

MARTHOD SP contre ENT. Basse MAURIENNE 2 **D3 Poule C**
Le 21 novembre 2026 à 14H au STADE MUNICIPAL de MARTHOD.

GAPS 2 contre LA RAVOIRE 2 D2 Poule B
GAPS 3 contre LA RAVOIRE 3 **D3 Poule B**
Le 21 novembre 26 à 13H15 au STADE GUY FAVIER à LE PONT DE BEAUVOISIN

ENT. MAURIENNE F.C. 1 contre UGINE 1 **D2 Poule A**
ENT. MAURIENNE F.C. 2 contre CHAMBERY SPORT 3 **D3 Poule C**
Le 21 novembre 2026 à 14H au STADE MARCEL FAURE BRAC à St MICHEL de MAURIENNE.

GJ LA SAVOYARDE 1 contre ENT. CULOZ-CHAUTAGNE 1 **D2 Poule A**
GJ LA SAVOYARDE 3 contre F.C. CHAMBOTTE 2 **D3 Poule A**
Le 21 novembre 2026 à 13H15 au STADE D'ILE à MONTMÉLIAN.

U.S. GRAND MONT LA BATHIE 1 contre F.C. BELLE ETOILE MERCURY 3 **D2 Poule C**
U.S. GRAND MONT LA BATHIE 2 contre QUEIGE BEAUFORTAIN **D3 Poule C**
Le 21 novembre 26 à 14H au STADE D'ARBINE à LA BATHIE.

F.C. NIVOLET 3 contre ENT. VAL D'HYERES 1 **D2 Poule B**
F.C. NIVOLET 5 contre ENT. VAL D'HYERES 2 **D3 Poule B**
Le 21 novembre 26 à 13H15 INVERSION au STADE MUNICIPAL de MONTAGNOLE.

AIX F.C. 1 contre U.S. LA MOTTE SERVOLEX 1 **D1 Poule A à 12H30**
AIX F.C. 5 contre F.C. NIVOLET 4 **D3 Poule A à 12H30**
AIX F.C. 3 contre ET. S LE BOURGET du LAC **D1 Poule A à 14H**
AIX F.C. 4 contre BIOLLAY F.C. **D3 Poule A à 14H**
Le 21 novembre 26 au STADE GARIBALDI d'AIX LES BAINS.

REPORT DE MATCH SUR DATE OFFICIEL

U.O. ALBERTVILLE 1 contre ENT F.C. MAURIENNE 1 **D1 Poule A**
Le 18 novembre 26 à 16H00 au PARC OLYMPIQUE DE SAUVAY à ALBERTVILLE.

FEUILLE DE MATCH NON ENVOYEE

DU 03 OCTOBRE
ENT. BASSE MAURIENNE 2 contre ST PIERRE SPORT 2 **D3 Poule C**

DU 07 NOVEMBRE
ST PIERRE SPORT contre F.C. E.B. MERCURY 3 **D2 Poule C**

DU 14 NOVEMBRE
J.S. CHAMBERIENNE 1 contre ENT. DRUMETTAZ MOUXY 3 **D2 Poule A**
J.S. CHAMBERIENNE 2 contre ENT. DRUMETTAZ MOUXY 4 **D3 Poule A**
F.C. E.B. MERCURY 3 CONTRE CHAMBERY SPORT 73 2 **D2 Poule C**
ENT. BASSE MAURIENNE 2 contre ST PIERRE SPORT 2 **D3 Poule C**

Sans retour des documents demandés au club recevant ceux-ci seront amendés sur le prochains PV.

U11 — Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 16 novembre 2026

Calendrier :

Le planning des journées 5 (21/11) et 6 (28/11) est sur le FAL ;
ATTENTION : à bien regarder les lieux des plateaux.

- samedi 21/11 : J5 critérium
- samedi 28/11 : J6 critérium
- samedi 05/12 : J7 critérium

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J3 du 7 novembre 2026

Les clubs suivants sont amendés de 35 euros pour document non parvenu au district :

D1

- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)
- GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (feuille de critérium)
- AIX FC 2 (feuille d'effectif)
- AIX FC 1 (feuille d'effectif)
- CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 1 (feuille d'effectif)

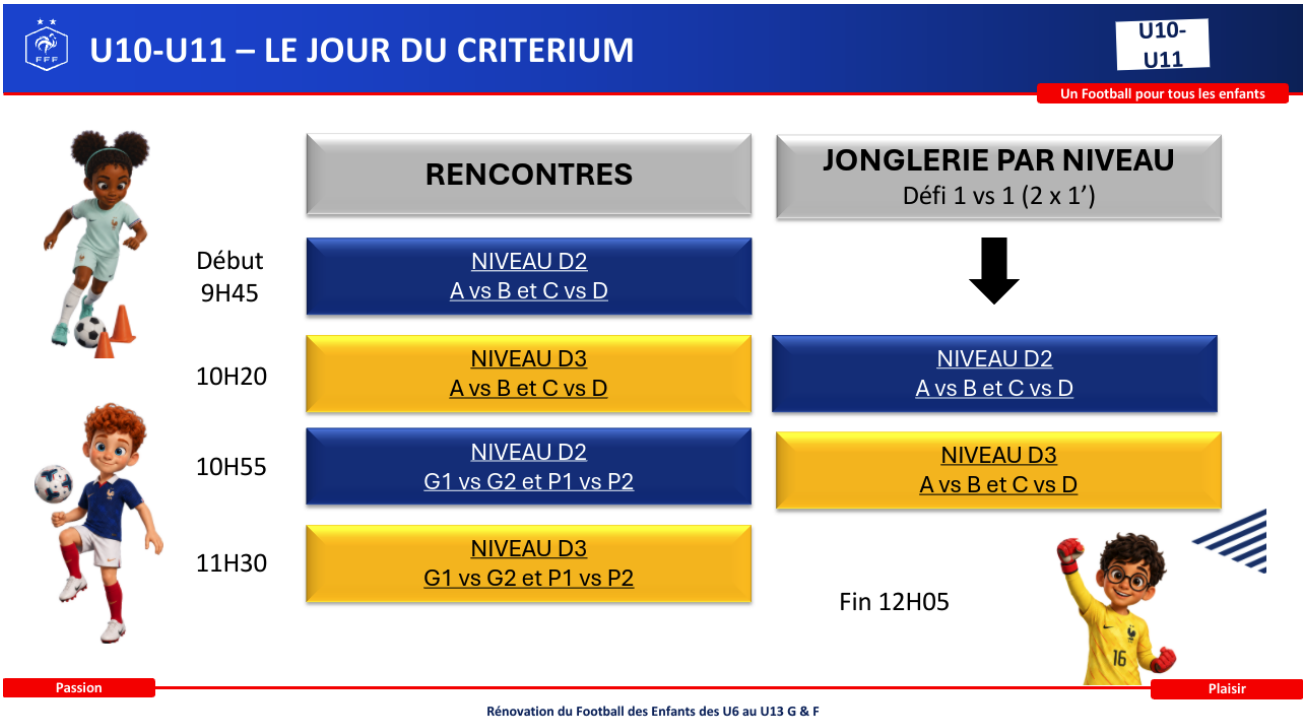
D2/D3

- CHALLES SF (feuilles de critérium et d'effectif)
- ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 2 et 3 (feuille d'effectif)
- CA YENNOIS (feuille d'effectif)
- ENT FOOTBALL DE CHAUTAGNE (feuille d'effectif)
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER (feuilles de critérium et d'effectif)
- AS NOVALAISE (feuilles de critérium et d'effectif)
- CHAMBERY SPORT 73 1 et 2 (feuille d'effectif)
- ST PIERRE SPORT FOOTBALL F (feuille de critérium)
- F.C. LA ROCHETTE (feuille d'effectif)
- U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (feuille d'effectif)
- ENT BASSE MAURIENNE 3 (feuille d'effectif)
- ENT BASSE MAURIENNE 1 et 2 (feuille d'effectif)
- ES TARENTAISE (feuille de critérium)
- COGNIN SP (feuille d'effectif)
- AIX FC 5 (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 23 novembre 2026 sous peine d'amende de 35 euros.

RAPPELS :

les matchs de la 1ère rotation débutent à **9h45**
le défi jonglerie est **OBLIGATOIRE**



OBSERVATION CRITÉRIUMS U11
SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

Dans le cadre de la réforme de la pratique des jeunes 2026/2027, le District de Savoie de Football organise ce samedi 21 novembre une grande observation de la réforme des U10/U11.

De nombreux élus et membres de commissions du District seront sur les terrains, ce samedi matin, pour observer la pratique.

Comme tous les week-ends, chaque équipe devra pouvoir présenter sa feuille d'effectif à jour (format papier, dûment complété, avec les numéros de licence).

Rappel des incontournables de la réforme U11 :

- Hors-jeu à la ligne médiane
- Temps de jeu : 2 x 30'
- Pause rotations à la 15' : moins d'une minute sans changement de camp

Rotation des remplaçants
Rotation de l'arbitre à la touche

- Arbitrage des jeunes par les jeunes à la touche (avec drapeaux de touches et chasuble différent)
- Défi jonglage pour les équipes en attente (2 duels de 1' par enfant)

Par vague de 6, en fonction des espaces disponibles
Par vague de 11 ou 12, si les conditions le permettent

En cas d'annulation, en raison du déplacement des bénévoles du District, merci d'adresser impérativement un mail ou sms, aux deux destinataires suivants :

Fabien FONTAINE : fabien.fontaine7386@gmail.com – 06.32.60.14.18
Edouard FROGER : efroger@savoie.fff.fr – 06.10.56.18.18

U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 16 novembre 2026

Les clubs ci-dessous seront amendés de 35 €, si leur feuille de plateau de la journée du samedi 7 novembre 2026 ne sont pas parvenue avant le lundi 23 novembre 2026.

USC AIGUEBELLE
ENT.S. TARENTAISE
CA YENNOIS
COGNIN SP

Les clubs ci-dessous seront amendés de 35 €, si leur feuille de plateau de la journée du samedi 7 novembre 2026 ne sont pas parvenue avant le lundi 23 novembre 2026.

USC AIGUEBELLE
AS BARBERAZ
US LA RAVOIRE
F.C. DU NIVOLET
ENT.S. DE TARENTAISE
A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC
U.S. MODANE
C.A. YENNOIS
COGNIN SP.

Documents à transmettre dans les 2 secteurs débrouillés et débutants : pensez à le faire, avant le lundi 26 octobre 2026, pour ne pas être amendé de 35 €.

Les feuilles de présence sont à transmettre dans le tableau des équipes par chaque club participant ou par le club organisateur s'il les a toutes récupérées. La feuille de plateau remplie et signée par l'ensemble des clubs présents doit être transmise par le club organisateur.

U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 16 novembre 2026

Mise à jour du calendrier U6/U7 - mardi 17 novembre 2026

Organisation de la phase d'automne 2026 :

- Samedi 21 novembre : PLATEAU U7
- Samedi 28 novembre : PLATEAU U6
- Samedi 05 décembre : PLATEAU U7

En cas d'annulation d'un plateau :

- Mail officiel au District de Savoie de Football (district@savoie.fff.fr), avec motif
- Mail officiel aux clubs (Adresses mails officielles des clubs @laurafoot.net)
- Contact téléphonique avec accusé de réception aux référents de la catégorie

FAL / Amendes de 35€ :

FESTIFOOT U7 du samedi 07 novembre 2026 : à régulariser avant le vendredi 20 novembre

Date - Heure	Organisateur	Installation	Équipe(s)	Feuille récap	Présence(s)
07/11/2026 - 14h00	Aix F.c.	⚠ Stade Giuseppe Garibaldi	12	Transmise	6/7
07/11/2026 - 14h00	F.c. La Rochette	⚠ Stade Maurice Rey 1	10	Transmise	5/6
07/11/2026 - 14h00	U.s. La Ravoire	Stade Marcel Basset	13	Transmise	6/7
07/11/2026 - 14h00	A.s. D'ugine	Stade De Montmain	10	Transmise	4/6
07/11/2026 - 14h00	Challes S.f.	Stade Bertaiola	12	Transmise	4/5
07/11/2026 - 14h30	Ent. S. De Tarentaise	⚠ Stade Emmanuel Fresno	10	Transmise	7/7

Clubs en attente des documents : CA YENNE, AS CUINES VAL D'ARC, AS NOVALAISE, ST PIERRE SPORT, USC AIGUEBELLE, FC NIVOLET

FESTIFOOT U6 du samedi 14 novembre 2026 : à régulariser avant le vendredi 27 novembre

Date - Heure	Organisateur	Installation	Équipe(s)	Feuille récap	Présence(s)
14/11/2026 - 13h30	Groupement Jeunes La S...	Stade Des Iles	12	Transmise	9/11
14/11/2026 - 13h30	Non renseigné	Stade Henri Tonda	3	-	-
14/11/2026 - 14h00	U. Olympique Albertville	Parc Des Sports	10	Transmise	3/5
14/11/2026 - 14h00	F.c. Des Bauges	Stade André Thunot 1	11	Transmise	5/5
14/11/2026 - 14h00	Ent.s. Drumettaz Mouxy	⚠ Stade Des Fins 2	14	Transmise	3/6

Clubs en attente des documents : ST PIERRE SPORT, USC AIGUEBELLE, FCHT, AS BOZEL, AS NOVALAISE, FC NIVOLET, US CHARTREUSE GUIERS

COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 16 novembre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

ATTENTION IMPORTANTE MODIFICATION DU CHAMPIONNAT FUTSAL

CHAMPIONNAT
Poule A
FUTSAL BOURGET UNITED
AFK MONTMELIAN 2
US CHARTREUSE GUIERS
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
FUTSAL LAC ANNECY 2
CLUSES BONNEVILLE FORON 2
AS THONON
Poule A, rencontres aller-retour
Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.
Pour les clubs du District 73, merci d'envoyer les copies des feuilles de frais arbitres par mails ou courriers au District pour remboursement.
Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.
AS THONON et FBU (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 *25 sans arrêt du temps.
AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.
Le début du championnat est décalé d'une semaine.
Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement par mail.
Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues.

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

Mails : Demande du GAPS et de l'US DOMESSIN pour créer une entente pour la compétition coupe de Savoie futsal catégorie U13 F et U15 F.

Réponse : Au vu des effectifs U13 F et U15 F du groupement et de l'U S DOMESSIN, l'entente est autorisée pour cette compétition et catégories. Merci à vous de faire le nécessaire dans Foot club ou de prendre contact avec le secrétariat du district.

Mail : Demande du FC ST BALDOPH sur les modalités d'inscriptions en coupe futsal d'une équipe seniors.

Réponse : Un simple mail au district avec la messagerie officielle du club avant le 22 novembre 2026. Je vous inscrits donc en seniors masculin.

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

90- **Dates retenues pour chaque catégorie :**

U 13 M : 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 09 janvier 27 8H30/11H00
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 15 M : 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 10H30/14H00
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 17 M : 1er tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 09 janvier 27 10H15/13H00
2ème tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3ème tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27.

U 20 M : 1er tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 13H30/16H00
2ème tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3ème tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27

Seniors M : 1er tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2ème tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3ème tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027

U 13 Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 15 Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
Proposition de gymnase du FC NIVOLET Sam 16 janvier 27 8H30/11H00
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 18 Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

Seniors Féminins : 1er tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2ème tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3ème tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs
Masculin U 15 : 10 joueurs
Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI
Seniors :12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses
U 15F : 10 joueuses
U 18F : 10 joueuses
Seniors F : 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*
U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*
U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026
- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.
- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).
- Protège- tibias.
- Shorts/chaussettes identiques.
- Chaussures adaptées au futsal.
- Chasubles pour les remplaçants.

- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.
- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.
- Trousse pharmacie.
- Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions à ce jour :

SENIORS M :

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73
- FC DU NIVOLET
- FC ST BALDOPH
- CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
- AS BARBERAZ
- AS LA BRIDOIRE
- JS CHAMBERIENNE

U20

FC DU NIVOLET
US CHARTREUSE GUIERS
GAPS
JS CHAMBERIENNE

U17

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY
FC CHAMBOTTE
FC NIVOLET
GAPS
ES TARENTAISE
AS BARBERAZ
AIX FC
JS CHAMBERIENNE

U15

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY

FC CHAMBOTTE
FC DU NIVOLET
GAPS
ES TARENTAISE
AS BARBERAZ
JS CHAMBERIENNE
GJ LA SAVOYARDE
US LA RAVOIRE

U13

US CHARTREUSE GUIERS
FC MERCURY
FC DU NIVOLET
ENT S DRUMETTAZ MOUXY
GAPS
ES TARENTAISE
AS BARBERAZ
AIX FC
JS CHAMBERIENNE
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
US LA RAVOIRE

SENIORS FEMININES

US CHARTREUSE GUIERS
FC CHAMBOTTE
JS CHAMBERIENNE

U18 F

GAPS
AS BARBERAZ
AIX FC

U15 F

US CHARTREUSE GUIERS
FC DU NIVOLET
AS BARBERAZ
AIX FC

U13 F

US CHARTREUSE GUIERS

COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 16 novembre 2026

Présents : Jérôme SPADA. Patrick JANET,
Excusée : Ghislaine RAYNAL

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

À la suite d'une erreur de la commission, merci de ne pas tenir compte du tirage du tour de cadrage qui a été mis en ligne à la date du 11/11 /2026.
Nouveau tirage officiel ci-dessous

Tour de cadrage le dimanche 20 décembre 2026

LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY - US LA MOTTE SERVOLEX

Clubs exempts :
FC CHAMBOTTE 2 – US CHARTREUSE GUIERS – FC SUD LAC – AS CUINES LA CHAMBRE– AS NOVALAISIENNE – FC ST MICHEL – JS CHAMBÉRIENNE – FC MERCURY2 – COGNIN SP – AS D'UGINE – FC DU NIVOLET – AIX FC 2 – FC DE HTE TARENTAISE – MONTMÉLIAN A – ST PIERRE SPORT

RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 20 décembre 2026
Le tirage est en ligne

Clubs exempts :
MONTMÉLIAN A 2 – FC DU NIVOLET 2 – US GRAND MONT LA BATHIE 2 – COGNIN SP 2 – US DOMESSIN2 – AS D'UGINE 2

FEMININES A 8

¼ de finale le dimanche 28 mars 2027
Le tirage est en ligne

U20 TRIQUET

¼ de finale le samedi 27 mars 2027
Le tirage est prévu le 16 novembre 2026

U17 TRONCY

Match en retard du 2ème tour le samedi 12 décembre 2026

Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe GAMBARDELA seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

¼ de finale le dimanche 28 mars 2027
Le tirage est prévu courant décembre

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence
(Foot compagnon, listing, etc.)
Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

TOUS CLUBS SANS FEUILLE D'EFFECTIF OU MOYEN DE CONTRÔLE SERA RETIRÉS DES COUPES

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.
Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant avant 16h00.
Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

U13 PITCH

3ème tour le samedi 12 décembre 2026 à 14h00
Arrivée au stade à 13h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4 clubs
1 qualifié pour les plateaux à 3 clubs

Le Tirage est sur le FAL

U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027

U11 CREDIT AGRICOLE

2ème tour le samedi 6 mars 2027 à 10h00
Arrivée au stade à 9h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4

Le Tirage est sur le FAL

Organisation et Documents toutes Coupes Jeunes U11 & U13

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :
L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombres de clubs sur le plateau
A-B-C-D-E
Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes
https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/



J.P Création
Sérigraphie - Flocage - Broderie
346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY
tel. 04 79 25 62 71
mail. jpcreation@jpcreation.fr

FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 16 novembre 2026

COURRIERS RECUS

Rectificatif de la commission des règlements suite erreur sur PV du 04/11/26
ETS LE BOURGET du LAC reçu occupation du terrain le 22/11

US LA MOTTE-SERVOLEX – ENT F. CHAUTAGNE Match reporté au 13 décembre reprogrammé avec accord des 2 clubs.
.

CHAMPIONNAT du 22 novembre 2026

MATCH N° 79123360 US LA MOTTE SERVOLEX / ENTF CHAUTAGNE - Match reporté au 13 décembre reprogrammé avec accord des 2 clubs.
MATCH N° 79123361 ETS LE BOURGET du LAC / AS BARBERAZ
MATCH N° 79123363 SF CHAMOUX / US SAINT REMY
MATCH N° 79123364 JS-CHAMBERY / ENTS DRUMETTAZ MOUXY
EXEMPT CŒUR de SAVOIE

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent OBLIGATOIREMENT envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

HOMOLOGATIONS

MATCH N° 79123339 ETS LE BOURGET DU LAC / ENTS DRUMETTAZ MOUXY
Match perdu par pénalité pour ENTS DRUMETTAZ MOUXY

ETS LE BOURGET :	1 BUT	3 POINTS
ENTS DRUMETTAZ MOUXY :	0 BUT	MOINS 1 POINT

CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82
Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 16 novembre 2026

ATTENTION –
Suite à l'inscription du club du FC CHAMBOTTE, le planning a été modifié.
Merci aux clubs d'en prendre bonne note.
En cas de problème, contacter Carole au 07.88.67.32.78

Match entre le 01/11 et le 15/11 :
BAUGES FC – AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY – CA YENNE
ENT DRUMETTAZ MOUXY – FC CHAMBOTTE

Match entre le 15/11 et le 30/11 :
CA YENNE – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
US LA RAVOIRE – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
JS CHAMBERY – AS NOVALAISE
FC SUD LAC – AS LE MONTCEL
FC BAUGES – CHALLES SF
US CHARTREUSE GUIERS – ENT S DRUMETTAZ MOUXY

Match entre le 30/11 et le 15/12 :
AS LE MONTCEL – JS CHAMBERY
CA YENNE – BAUGES FC
FC CHAMBOTTE – US LA RAVOIRE

Match entre le 15/03 et le 04/04 :
AS LE MONTCEL - US CHARTREUSE GUIERS
ENT S DRUMETTAZ MOUXY - J– CHAMBERY
BAUGES FC – US LA RAVOIRE
CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – CHALLES SF
FC HAUTE COMBE – FC SUD LAC
AS NOVALAISE – CA YENNE

Match entre le 05/04 et le 18/04 :
BAUGES FC - JS CHAMBERY
CA YENNE - AS LE MONTCEL
+++
FC SUD LAC – FC CHAMBOTTE

Match entre le 19/04 et le 09/05 :
CA YENNE – ET. S DRUMETTAZ MOUXY
US LA RAVOIRE - AS LE MONTCEL
JS CHAMBERY - US CHARTREUSE GUIERS
CHALLES SF – ASS HAUTE COMBE
AS NOVALAISE - BAUGES FC
FC SUD LAC - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL

Entre le 10/05 et le 30/05 :

AS LE MONTCEL – CHALLES SF
CŒUR DE SAVOIE – FC CHAMBOTTE
ENT FC DRUMETTAZ – HAUTE COMBE DE SAVOIE
FC SUD LAC – CA YENNE
US CHARTREUSE GUIERS – BAUGES FC
JS CHAMBERY – US LA RAVOIRE

Entre le 31/05 et le 13/06 :

AS NOVALAISE – AS LE MONTCEL
CHALLES SF – JS CHAMBERY
US CHARTREUSE GUIERS – FC SUD LAC
CA YENNE – US LA RAVOIRE
HAUTE COMBE DE SAVOIE – CŒUR DE SAVOIE
FC BAUGES – ENT DRUMETTAZ MOUXY

DATE RETENUE POUR LE PLATEAU FUTNET : JEUDI 22 AVRIL 2027



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 18 novembre 2026

Contacts :
Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr
Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr
Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr
Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :
Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie
Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant

T au sein du club.

- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.

FORMATIONS 2026-2027

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027
Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 18

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027
Lieu : à définir – Secteur Maurienne
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 2

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027
Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 12

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 mars 2027
Lieu : Stade des Grillette - FC MERCURY
Coût : 90 €
Inscriptions reçues : 15

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027
Lieu : à définir – Secteur Tarentaise
Coût : 120 €
Inscriptions reçues : 3

CERTIFICATIONS 2026-2027

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats
Date : jeudi 19 novembre 2026
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscriptions validées : 4
Grégory DELONG (GRESIVAUDAN 38)
Lionel DA SILVA RODRIGUES (FC CHAMBOTTE)
Sylvain BRUYERE (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)
Thimotée ROCHI (MONTMÉLIAN A)
Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 octobre 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 29 avril 2027
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats
Date : mardi 11 mai 2027
Lieu : à définir
Coût : 60 €
Inscription reçue : 1



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Réunion du lundi 16 novembre 2026

CONVOCATIONS
Procédure d'urgence

Objet : DOSSIER N° 1 : Appel du Club de COGNIN SP et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 793 du mercredi 4 novembre 2026 concernant le Match : N° 79354912 – MONTAGNY A.S.1 / COGNIN SP.3 – D5 – Poule C – Du 20/09/2026

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Règlementaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 23 novembre 2026 à 18h15
Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.
La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Le Président de la Commission,
F. FONTAINE

A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45.

CONVOCATIONS
Procédure d'urgence

Objet : DOSSIER N° 2 : Appel du Club de COGNIN SP et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 793 du mercredi 4 novembre 2026 concernant le 56524244 – COGNIN SP / F.C ST MICHEL SP – D3 – POULE B – DU 04/10/2026

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Règlementaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 23 novembre 2026 à 18h45
Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.
La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Le Président de la Commission,
F. FONTAINE

A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45.

COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 17 novembre 2026

Président : René SAILÉ, Port : 7 84 71 06 82
Membres : Patrick JANET, Port : 6 64 26 44 76, M. Francis MOREL-BIRON, M. Jean Marc GUICHARD

COURRIER

Réception :
US GRAND MONT LA BATHIE : Transmis à la commission sportive.

RÉCLAMATION D'APRES MATCH

Dossier N°9 :
Match N° 79667316 : ENT VAL D'HYERES– GAPS – U20 du 31 octobre 2026.

DÉCISIONS

Dossier N° 4 :
Match N° 56518616 : FC ST BALDOPH 2 – AS LA BRIDOIRE 2 senior D4 poule A du 11 octobre 2026.

La décision paraitra dans un prochain PV

Dossier N°9 :
Match N° 79667316 : ENT VAL D'HYERES– GAPS – U20 du 31 octobre 2026.

La décision paraitra dans un prochain PV

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52
Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



Réunion du 16 novembre 2026

La CDA
Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE, Luc ALIX,
Excusés : Mrs Evan BONTRON, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,

SOUTIEN

Les membres de la Commission des Arbitres, son président
Présentent tout le soutien possible à notre collègue et ami M. Jacky MESTACH
Suite à son opération médicale
Courage à toi Jacky

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Arbitre
-M. Laurent DENEUX (LAISSAUD), a l'attention de la Commission des Règlements (faits sur rencontre du 31/10/26 ST PIERRE SPORT / J S CHAMBERIENNE)
-M. Alphonse LOMBARD (CŒUR DE SAVOIE), pièce administrative
-M. Lygie HARRDY DIEU-DONNIS (FC AIX LES BAINS), réponse sur demande de rapport formulé par la Commission de DISCIPLINE (sur sanctions administratives, match du 08/11/26, n°79356740)
-M. Florentin RAMEAU (ST BALDOPH), feuille de frais de déplacement du 14/11/26 (D5 : AIX / SUD LAC)

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur
-M. Michel CHEVALLIER accompagnement de M. Ethan CHARLES (HAUTE COMBE), du 15/11/26
-M. Michel CHEVALLIER accompagnement de M. Mohamed MAAMRI (C A M), du 15/11/26
-M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Laurent DENEUX (LAISSAUD), du 31/10/26
-M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE), du 07/11/26
-M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Emmanuel PERRON (HAUTE COMBE), du 14/11/26
-M. Luc ALIX accompagnement de M. Lygie HARRDY DIEU DONNIS (AIX LES BAINS) du 15/11/26
-M. Denis CRESTEE accompagnement de M. Souheil MESRARI (LA RAVOIRE), du 15/11/26
-M. Henri VINCENT accompagnement de Melle Ivana TSONEV (LA MOTTE SERVOLEX), du 15/11/26
-M. Patrick GALLET accompagnement de M. Nael JUAN (HAUT DE CHAMBERY) du 15/11/26 : Arbitre absent.

Mail, Courrier Club

-U O A, signalement d'erreur sur feuille de match (56515853), erreur de sanction administrative concernant 1 joueur. Erreur constatée sur la transcription de l'arbitre sur FMI

-FC NIVOLET, demande de 3 arbitres sur rencontre de D2 le 29/11/26 contre l'équipe du FC LAISSAUD.

-GR JEUNES LA SAVOYARDE, signalement d'absence de l'arbitre sur rencontre du 15/11/26 en U15 D2 contre le FC BAUGES.

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-Formulaire FFF, Evolutions apportées sur FMI

CONVOCATION ARBITRE

La Commission des Arbitres convoque :
Monsieur Said MAAMRI (C A M), licence n°2548077152
Date : ***lundi 30 novembre 2026 à 18h30***
Lieu : ***Maison des Sports, 90 rue Henri Oreiller. 73000 CHAMBERY***
Motif : ***Affaire le concernant***

DEMANDE DE LICENCE – FIA D'OCTOBRE 2026

Note aux Clubs

DEMANDES DE LICENCES ARBITRES CONCERNANT LES STAGIARES D'OCTOBRE 2026 NE SONT TOUJOURS PAS ETABLIES

PENSEZ A VOTRE SITUATION et COUVERTURE STATUT D'ARBITRAGE

A ce jour, le 16/11/26
Les demandes de licences non-faîtes
Rappel, aux clubs suivants :
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
FC CHAMBOTTE
FC LA ROCHETTE
AS BARBERAZ

BOUCAUT Lilian	23/06/2011	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026		Non	9604212129
GAALOUL Dina	08/09/2006	8606	District Stagiaire	25/10/2026		Non	9604922800
MARTINET Ylan	22/10/2012	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026		Non	2548386504
CHIHAB Mehdi	26/09/2012	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026		Non	9602259645
VEILLAUD Maha	24/10/2012	8606	District Jeune Stagiaire	24/10/2026		Non	9603237070

INFORMATION AUX CLUBS – 2éme Session FIA SAVOIE



A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Cette saison 2026/2027.
Vous pouvez inscrire vos candidats potentiels à cette formation arbitre
Pensez également à votre statut d'arbitrage

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.
Elle se déroulera aux dates suivantes : **Du 13 février au 14 Février 2027**
(à AIX LES BAINS)
Et
Le **20 février 2026** (séance 7 administrative et examen)
Maison des Sports (District de Football de SAVOIE)

Les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos demandes et possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :
04.72.15.30.21 ou formations@laurafoot.fff.fr
Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats
https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/

INFORMATION IMPORTANTE ARBITRES

Aux Arbitres qui officient sur les rencontres Régionales et District du point suivant :

***Important :** merci de vérifier dans votre espace personnel que l'option de visibilité de vos coordonnées est bien activée, en **décochant la case indiquée sur la capture d'écran ci-dessous**.*
À défaut, vous apparaîtrez comme anonyme sur le site de la Ligue, ce qui pourrait empêcher les clubs ou les autres officiels de vous contacter en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.
Nous vous remercions par avance de votre vigilance.

RAPPEL CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS – COMPETITIONS LIGUE JEUNES

« ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES »

Deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue depuis la saison 2023
*(à destination des dirigeants des équipes de **U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2**) pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de*

signaler les Hors-Jeux. Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier:

- ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux

que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club.

Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.

- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.

NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

Merci aux arbitres qui officient dans ces championnats,

De faire une application administrative stricte à cette directive de la Ligue AuraFoot.

INDISPONIBILITES ARBITRE WEEK END DU 09 et 15 NOVEMBRE 2026

DECKER Yannick	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
NDIAYE Jacques	Indisponible	14/11/2026	21/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
LECORNE Cedric	Indisponible	01/10/2026	01/01/2027		Raison professionnelle ou scolaire
MEGUIRECHE Abdelhafid	Indisponible	16/11/2026	25/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
DJEHICHE Farid	Indisponible	21/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 15H	Raison professionnelle ou scolaire
BELAROUCI Ismael	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	Samedi de 07H30 à 17H30	Raison professionnelle ou scolaire
BEKSAS Aissa	Indisponible	10/10/2026	01/06/2027	Samedi de 07H30 à 18H	Convenance personnelle
SAGNIER Bastien	Indisponible	22/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Déconvocation
	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 07H30 à 23H30	Déconvocation
LAMBERLIN Yann	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	Samedi de 07H30 à 23H30	Congés
DUMANDAG Hamza	Indisponible	22/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
EXCOFFIER Fabien	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 12H à 15H	Convenance personnelle
	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 12H à 15H	Convenance personnelle
AIT KHOUYA Abdessamad	Indisponible	22/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
MICHON Severine	Indisponible	22/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 16H30 à 23H30	Convenance personnelle

PAROLINI Angelo	Indisponible	22/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
BELLIR Hamza	Indisponible	12/09/2026	31/07/2027	Samedi de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
GALLET Bastien	Indisponible	22/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 18H à 23H30	Convenance personnelle
MAAMRI Said	Indisponible	22/11/2026	22/11/2026	Dimanche de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
TSONEV Ivana	Indisponible	22/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 07H30	Convenance personnelle
TEIXEIRA Ines	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
RIDOLFO Sebastien	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
CAMUS Bernard	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 18H à 23H30	Convenance personnelle
	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 18H à 23H30	Convenance personnelle
BUISSON RAVE Lenny	Indisponible	22/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
BERTHET Loan	Indisponible	21/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
JAY Mathis	Indisponible	29/10/2026	31/05/2027	Samedi de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
FOSSORIER Gwendal	Indisponible	07/11/2026	02/01/2027	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
OLAGNON Arthur	Indisponible	21/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
	Indisponible	21/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
DUMONT Taho	Indisponible	21/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Autre désignation (Futsal,Beach soccer,Tournoi...)
HAILLOUD Lucie	Indisponible	21/11/2026	22/11/2026	Dimanche de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
KHELIL Hadi	Indisponible	07/11/2026	30/11/2026	14H à 20H30	Autre désignation (Futsal,Beach soccer,Tournoi...)
MOLLIER BILLET Theo	Indisponible	22/11/2026	22/11/2026	Dimanche de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle
LE BOLLOC'H LENDERS Livio	Indisponible	21/11/2026	21/11/2026	de 07H30 à 23H30	Raison professionnelle ou scolaire
COLZY Lea	Indisponible	16/11/2026	22/11/2026	de 07H30 à 23H30	Convenance personnelle

CDA DATES A RETENIR

Le lundi 23 novembre 2026 :	Réunion de CDA
Le lundi 30 novembre 2026 :	Réunion de CDA
Le jeudi 03 décembre 2026 :	Réunion Plénière CDA (changement de date)
Le lundi 07 décembre 2026 :	Réunion de CD, CDA
Le lundi 14 décembre 2026 :	*Réunion de CDA*
Le vendredi 18 décembre 2026 :	Réunion de CDA



UNAF SAVOIE

Président : Alphonse LOMBARD 06 12 59 37 49

Lundi 16 novembre 2026

Assemblée Générale Extraordinaire de l'UNAF 73 – Saison 2026 / 2027
Aura lieu le 17 décembre 2026
A 19h00
Maison des Sports
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Accueil des participants
Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire (Président de l'UNAF 73)
Ordre du jour :
Compte rendu comptable saison 2025 / 2026
*Validation du bilan comptable
*Diverses récompenses aux arbitres adhérents UNAF
Allocution et clôture de l'Assemblée Générale (Président de l'UNAF 73)

Agenda des manifestations UNAF SAISON 2026 / 2027

- Le samedi 19 décembre 2026 : Arbre de Noel pour les enfants (LA CABANE.14h00 / 17h00)
- Le dimanche 07 février 2027 : Repas de l'Amicale UNAF (Au restaurant GECKO la RAVOIRE)
- Le samedi 15 mai 2027 : SAFARI PECHE (lieu à déterminer)
- Les vendredi 02 et samedi 03 juillet 2027 : AG Ordinaire UNAF Régionale AURA
  (Salle Montgrabelle, 22 Rue de la Jacquere, 73800 PORTE DE SAVOIE

Suivi d'un moment de convivialité

Le bureau UNAF SAVOIE,
Son président : Mr Alphonse LOMBARD,

COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CAREGLIO

Mercredi 18 novembre 2026

CAMÉRA EMBARQUÉE

Liste des matchs classés à risques ou à enjeux : Caméras embarquées sur les arbitres

Samedi 21 novembre 2026 :

U20 :

Match n° 79667343

JS CHAMBERIENNE – FC CHAMBOTTE à 14H30 - Stade MAGER

Dimanche 22 novembre 2026 :

D4 :

Match n° 56519522

ALBERTVILLE FOOT 73 – LAISSAUD FC 2 à 12H15 – Stade Communal – ST ETIENNE DE CUINES

L'établissement de cette liste est basé sur les éléments recueillis auprès des commissions, Discipline, Rapport et signalement des arbitres ...

Rappel important :

- Les joueuses et/ou joueurs s'opposants à cette initiative nationale ne **pourront pas participer** aux rencontres.
- La commission ne peut, en aucun cas, communiquer les images, qui seront déposées sur le serveur fédéral pendant 30 jours et seront utilisées aux besoins des commissions disciplinaires, appels ou judiciaires, si plaintes déposées par arbitres et/ou clubs.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 16 novembre 2026

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE
Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :
➢ je déclare avoir pris connaissance.
Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».
La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.
Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Commission de Discipline du 16 novembre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
16/11/2026	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	08/11/2026	Auto + 1 match avec sursis	09/11/2026
16/11/2026	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	08/11/2026	Auto + 1 match avec sursis	09/11/2026
16/11/2026	D3	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	07/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	U17 D1	Joueur	AIX F.C.	07/11/2026	7 MF dont Auto + 1 match avec sursis	08/11/2026
16/11/2026	D1	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D2	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	U17 D2	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	07/11/2026	2 MF dont Auto	08/11/2026
16/11/2026	D1	Joueur	COGNIN SP.	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D1	Joueur	COGNIN SP.	08/11/2026	8 Matches Fermes	23/11/2026
16/11/2026	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTAISE	07/11/2026	1 Match Ferme par révoc sursis	23/11/2026
16/11/2026	U17 D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTAISE	07/11/2026	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	08/11/2026
16/11/2026	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	07/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	U17 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	07/11/2026	4 MF dont Auto	08/11/2026
16/11/2026	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	07/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026

16/11/2026	U17 D1	Dirigeant	F.C. DU NIVOLET	10/10/2026	2 Mois Fermes	19/10/2026
16/11/2026	U17 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	07/11/2026	Auto suffisant	08/11/2026
16/11/2026	U17 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	07/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D4	Joueur	F.C. DU NIVOLET	08/11/2026	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	09/11/2026
16/11/2026	D4	Joueur	F.C. LAISSAUD	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	U15 D1	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	08/11/2026	2 MF dont Auto	09/11/2026
16/11/2026	D5	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	07/11/2026	Auto suffisant	08/11/2026
16/11/2026	D4	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D5	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	07/11/2026	Auto suffisant	08/11/2026
16/11/2026	U17 D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	07/11/2026	Auto suffisant	08/11/2026
16/11/2026	U17 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	07/11/2026	2 MF dont Auto	08/11/2026
16/11/2026	U17 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	07/11/2026	2 MF dont Auto+1MF par révoc sursis ou IF	08/11/2026
16/11/2026	D2	Joueur	MONTMELIAN A.	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D2	Joueur	MONTMELIAN A.	08/11/2026	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	09/11/2026
16/11/2026	U17 D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	07/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	U17 D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	07/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D2	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D3	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	08/11/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	23/11/2026
16/11/2026	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	08/11/2026	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	09/11/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Sommes dues au 28 octobre 2026
- Formations PSA - Bénévole Automne 2026
- Programme formations CDOSS – 3 formations pour vous accompagner en novembre !
- Programme atelier collectif, Modèle éco 2026 – DLA 73
- Manifestation A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE
- Manifestation FC BELLE ETOILE MERCURY

